



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 31 mai 2011

19 heures 00

DL/VC

N° 001199

Aménagements
Urbains - Avenant n°3
au contrat urbain de
cohésion sociale
(CUCS) précisant les
modalités
d'intervention et les
engagements du
Conseil Régional
PACA

Affiché le :

Le **mardi 31 mai 2011 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil la délibération n° 451 du 23 mars 2007 qui a approuvé la convention cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) passée entre la commune, l'Etat, la Région, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, ainsi que les délibérations n° 671 du 30 mai 2008 et n° 1046 du 29 juin 2010 qui ont approuvé les avenants n° 1 et n°2 précisant l'intervention du Conseil Régional dans ce cadre.

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

- Améliorer l'habitat et le cadre de vie des habitants.
- Favoriser le développement économique.
- Développer l'action éducative.
- Renforcer la citoyenneté, lutter contre les discriminations, favoriser l'égalité des chances.

L'Etat précise ses priorités d'intervention et propose à la ville d'Apt de :

- prolonger cette convention initialement conclue pour la période 2007-2009 jusqu'au 31 décembre 2014
- faire figurer dans la convention la thématique santé prévue par le cadre national, cette thématique faisant depuis quelques mois l'objet d'actions spécifiques mises en place par la Commune.

Pour cela, l'Etat propose un avenant à la convention cadre :

**A LA MAJORITE QUALIFIEE
LE CONSEIL**

APPROUVE l'avenant n°3 au contrat urbain de cohésion sociale d'Apt 2007/2009 (en annexe).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**